

Annecy, le 26 mars 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FUNIFLAINE : le Syndicat mixte, réuni ce jour, en présence de M. Jean-Paul CONSTANT, Maire d'Arâches-la-Frasse, M. Johann RAVAILLER, Maire de Magland, M. Jean-Philippe MAS, Président de la Communauté de Communes, Cluses, Arve & montagnes et de M. Martial SADDIER, délégué de la Région Auvergne – Rhône-Alpes, a retenu le groupement **Compagnie des Alpes – Domaines Skiables (mandataire) / Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc / POMA**, comme délégataire de la concession mise en place pour mener à bien le projet de liaison par câble entre la vallée de l'Arve et la station de Flaine.

Au terme d'une consultation initiée en avril 2019, le Comité syndical, réuni le 26 mars 2021, a décidé de retenir le groupement **Compagnie des Alpes – Domaines Skiables (mandataire) / Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc / POMA**, comme délégataire de la concession créée pour le projet.

Ce dernier aura pour mission la conception, la construction, le financement, l'exploitation, l'entretien, la maintenance et le renouvellement de la liaison en transport par câble / ascenseur valléen dénommé FUNIFLAINE ainsi que les trois stations desservies et leurs aménagements connexes : Magland-Bellegarde (aval), Pierre Carrée (intermédiaire) et Flaine (amont).

Le coût de l'investissement lié à la concession est de 80,9 M€ HT.

Le projet Funiflaine

Inscrit au Contrat de Plan Etat-Région sur proposition conjointe de Laurent Wauquiez et Christian MONTEIL, ce projet, a pour ambition de proposer à tous un transport à l'année, fiable, rapide et en adéquation avec la géographie locale. Il s'inscrit en cohérence avec le Plan de Protection de l'Atmosphère de la Vallée de l'Arve, avec l'objectif partagé de réduction de l'émission de particules fines.

D'une longueur de 5,5 km, il franchira 1 360 mètres de dénivelé et permettra de relier en moins de 20 minutes la vallée de l'Arve à la station de Flaine.

Les travaux sont envisagés pour 2023, dans la perspective d'une mise en service en 2025.

Le Syndicat mixte Funiflaine est le maître d'ouvrage du projet. Il réunit :

- Le Conseil départemental de la Haute-Savoie,
- La Communauté de communes Cluses, Arve & montagnes,
- Les Communes de Magland et d'Arâches-la-Frasse,

avec le soutien de la Région Auvergne – Rhône-Alpes et de l'Etat.

Pour mener à bien l'opération Funiflaine, les concours publics ont été réunis selon la répartition suivante :

Financeurs (total)	Montant (K€ HT)
Département	25 000
Région	20 000
Etat	4 000
Communauté de Communes Cluses, Arve & montagnes	4 000
Commune d'Arâches-la-Frasse	1 500
Commune de Magland	1 500
Total concours publics	56 000



Contacts presse : contact@funiflaine.fr

Jérôme DUSSERT : 06 38 91 50 49 / Jean-Philippe MAS : 06 78 43 73 24